Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212201693-20260219-2026_02_03-DE

COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2026

Date de la convocation :
10 février 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	**11**
Présents	**7**
Votants	**9**

Secrétaire de séance :
M. Pierrick PUSTOC'H

Le **jeudi dix-neuf février deux mille vingt-cinq à vingt heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Peumerit-Quintin se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire, à la salle polyvalente de Peumerit-Quintin.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-Hélène BERNARD, M. Pierrick PUSTOC'H, Mme Rachelle GAUTHO, M, Michel CONNAN, M. Sylvain LE PROVOST, M. Erwoann BECEL, Mme Annie BENION.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean LE MAGOUROU (pouvoir à M. Pierrick PUSTOC'H), M. Simon BERTHELIN (pouvoir à Mme Marie-Hélène BERNARD).

ETAIENT ABSENTS : M. René LERAY, Mme Sandrine ALMIN

DÉLIBÉRATION N°2026_02_03
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH
DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE 3 LOGEMENTS COMMUNAUX.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet de réhabilitation de 3 logements communaux, elle souhaite déposer un dossier de demande de financement à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh au titre du Fonds de concours.

Le Fonds de concours peut attribuer une subvention de 6 000,00€ par logement rénové, soit un total de 18 000,00€ pour les 3 logements.

Madame la Maire donne lecture du projet et du montant estimatif du projet qui s'élèverait à **450 830,00€ HT** (MOE + études + travaux + aléa), ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212201693-20260219-2026_02_03-DE

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	%
Détail des principaux postes de dépenses		***Détails des principaux postes de recettes***		
Maîtrise d'oeuvre	46 700,00€	**Subventions:**		
Études	4 490,00€	Etat DETR/DSIL	204 870,00€	45,44%
Travaux	388 000,00€	Région Bien vivre en Bretagne	50 000,00€	11,09%
Aléa	11 640,00€	Département Contrat de territoire	27 491,00€	6,10%
		Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	18 000,00€	3,99%
		Fonds européens		
		Autres SDE 22 – ORECA 2025	20 000,00€	4,44%
		Commune (min. 20%)	130 469,00€	28,94%
Total des Dépenses	450 830,00€	**Total des Recettes**	450 830,00€	100%

Vu le pacte financier et fiscal de la Communauté de Communes instaurant un dispositif de fonds de concours communautaire approuvé par délibération n° 2025_03_04 du conseil municipal du 1er avril 2025,

Vu le règlement général de fonds de concours approuvé par délibération du conseil municipal du 1er avril 2025,

Après avoir entendu le rapport de Madame la maire, Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessus.
DEMANDE à bénéficier des aides au titre du fonds de concours de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh.
AUTORISE le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la commune s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles de chacun des fonds sollicités.

Le secrétaire de séance,
M. Pierrick PUSTOC'H
Adjoint

La présidente de séance,
Marie-Hélène BERNARD
Maire

MAIRIE de PEUMERIT-QUINTIN
22480